

Communiqué

Inscriptions et ré-inscriptions à l'Université de Limoges pour l'année universitaire 2017-2018



Votre choix est fait et vous voulez vous inscrire ou vous ré inscrire à l'Université de Limoges ? Rendez-vous sur le site internet de l'université www.unilim.fr, rubrique « admissions ». Vous y trouverez les procédures et documents nécessaires selon votre profil.

Inscriptions

Si vous êtes **lycéen** et avez effectué votre choix sur l'application Admission Post-Bac, vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous pour votre inscription à l'Université de Limoges via l'application en ligne.

- 1) Vous devrez prendre rendez-vous sur l'application www.admission-postbac.fr ;
- 2) Vous devrez vous inscrire en ligne, dès que vous connaissez les résultats du baccalauréat, sur le site www.unilim.fr (application de pré-inscription en ligne : ouverture à compter du **07 juillet prochain à 10h**);
- 3) Vous devrez finaliser votre inscription administrative, lors du rendez-vous obtenu, en apportant les pièces justificatives demandées et après paiement des droits de scolarité.

Attention : pour les filières sélectives, votre demande de rendez-vous ne sera pas traitée si votre candidature n'a pas été retenue ;

Si vous êtes **déjà étudiant mais extérieur** à l'Université de Limoges, les inscriptions vous seront ouvertes à partir du 7 juillet. Les inscriptions s'effectueront sur rendez-vous dans chaque faculté, institut et école de l'université.

Ré-inscriptions

Si vous êtes étudiants déjà inscrits à l'Université de Limoges en 2016/2017, la procédure de ré inscription sera ouverte à compter du 10 juillet sur votre Espace Numérique de Travail (E.N.T).

Contact presse : Diane Daïan - Service Communication - Université de Limoges
Tél : 05 55 14 91 41, 06 08 34 93 58
com@unilim.fr